

L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION TEMPORAIRE :

SITUATION DES PERSONNES DANS LE CADRE DU CONFLIT UKRAINIENS

Objectifs

- Connaître les fondements juridiques et le champ d'application de la protection temporaire
- Comprendre l'articulation entre la protection temporaire et les protections obtenues au titre de l'asile
- Comprendre le cadre d'un « changement de statut » pour savoir orienter les bénéficiaires de la protection temporaire dans leurs démarches

Contenu

Introduction

- Les fondements juridiques de la protection temporaire
- Le champ d'application de la protection temporaire (bénéficiaires, personnes exclues)
- Rappels sur la procédure d'accès et sur les droits ouverts par la protection temporaire

L'articulation entre les dispositifs de protection temporaire et de demande d'asile

- Présentation des protections internationales obtenues au titre de l'asile
- Possibilités et implications pour les bénéficiaires de la protection temporaire de déposer une demande d'asile
- Présentation succincte de la procédure d'asile

Les possibilités pour les bénéficiaires de la protection temporaire de déposer une demande de titre de séjour sur un autre fondement du CESEDA

- Présentation des principaux motifs de droit au séjour en France
- Focus sur les conditions pour accéder à un titre de séjour relié à une activité professionnelle (cartes de séjour « salarié », « travailleur temporaire » et « passeport-talent »)
- Les questions soulevées par le changement de statut.



Durée : 3h30 heures, soit 1/2 journée



Formatrice : juriste spécialisé-e en droit des étrangères



Public : professionnel-le-s ou bénévoles en lien avec des bénéficiaires de la protection temporaire



Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation



Méthodes mobilisées : apports théoriques, quiz, échanges à partir de situations rencontrées



Supports pédagogiques : diaporama, schémas